

H A U T E



S A I N T O N G E

Décision n°340/2025
AL

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu des délibérations n° 37 du 15 juillet 2020 et n° 66 du 20 juin 2022 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (**Point 4 : passer les avenants aux contrats de travail du personnel contractuel de la Communauté des Communes dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes**).

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide de signer un avenant au contrat de travail de :

- Monsieur Kévin GUIARD, à compter du 16 juin 2025.

Fait à Jonzac

Le **10 JUIN 2025**

Le Président

Claude BELOT

Pour le Président, par délégation,

la 8^e Vice-Présidente étant absente,

le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON

**Communauté de Communes
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002

17501 JONZAC Cedex